

Journée d'étude

« l'autonomie à l'épreuve du soin »

Jeudi 21 novembre 2013

Université de Nantes

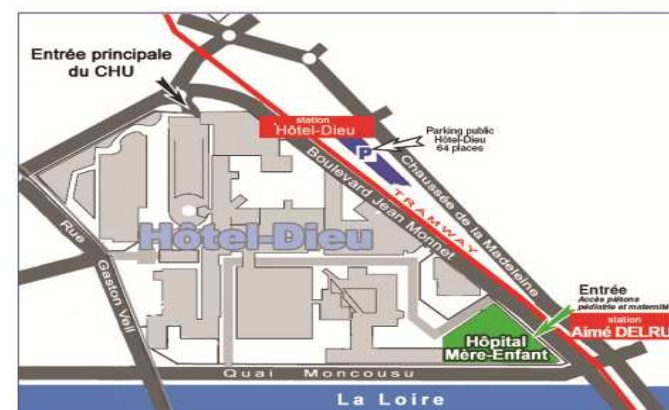


Avec Sylviane Agacinski, Bernard Baertschi, Denis Berthiau, Philippe Bizouarn, Marylène Caquard, Emmanuelle Caldagues, Gérard Dabouis, Isabelle Derrendinger, Laurence Dreno, Jacques Dubin, Guillaume Durand, Miguel Jean, Jean-Marie Lardic, Martin Legros, Dominique Mennesson, Grégoire Moutel et Pascal Taranto.

Amphithéâtre Paul Lemoine, Maternité du CHU, Hôpital Mère-Enfant, 38 Bd Jean Monnet NANTES (arrêt tram ligne 2 Aimé Delrue)
Inscription à la journée : Solene.Mainterot@univ-nantes.fr

Organisation : Guillaume Durand, Pascal Taranto, Jean-Marie Lardic, Miguel Jean, Gérard Dabouis

L'autonomie du patient occupe une place centrale aujourd'hui dans la relation de soin. La loi du 4 mars 2002, relative au droit des malades, prévoit ainsi qu'« aucun acte médical ni aucun traitement ne peut être pratiqué sans le consentement libre et éclairé de la personne et ce consentement peut être retiré à tout moment. ». Le médecin se voit alors tenu de respecter l'autonomie de son patient, au risque même de la voir se retourner contre le patient lui-même, qui pourrait faire des choix dangereux pour sa vie. A vouloir ainsi éviter tout paternalisme, ne risque-t-on de compliquer la décision médicale d'une manière irréversible, et contre-productive ? Suffit-il d'en appeler à un consentement *libre et éclairé* pour conjurer une telle difficulté ? Qui garantira que cette « liberté » et cet « éclaircissement » ne sont pas simplement le produit de l'effort rhétorique demandé aujourd'hui aux équipes médicales pour convaincre les patients de coopérer de bon gré à la décision experte ? Non seulement la question des critères de l'autonomie se pose-t-elle de façon cruciale, l'autonomie ne paraissant pas un concept clair ou univoque, mais limiter la relation de soin au seul respect du principe d'autonomie est également problématique. En particulier, les soignants n'ont-ils pas un devoir de bienfaisance également pressant qui conduit, dans certains cas, à contraindre des patients au soin ? Telles sont les questions qui seront abordées lors de cette journée d'étude pluridisciplinaire où se trouveront analysés et évalués, à partir de points de vue pratiques et théoriques, les principes fondamentaux de l'éthique médicale et clinique.



Programme

Amphi Paul Lemoine. Maternité du CHU

Matinée 9h-12H

8H45 accueil des participants

9h **Présentation** de Jean-Marie Lardic (Directeur UFR Lettres et Langages, CAPHI)

9h15 « **Autonomie et consentement** », Pascal Taranto (CAPHI)

9H50 « **L'autonomie et la personne** », Bernard Baertschi (UNIGE)

10H25 Pause

10H45 « **Entre autonomie et obligation de soins pour l'enfant malade** », Marylène Caquard (CHU de Nantes), Emmanuelle Caldagues (CHU de Nantes), Laurence Dreno (CEC, CHU de Nantes)

11h20 « **Jusqu'où peut aller la loi dans la valorisation de l'autonomie du patient?** » Denis Berthiau (CERSES)

Après-midi 13H30-17H30

13H30 « **La responsabilité du médecin est-elle une limite à l'autonomie du patient ?** » Grégoire Moutel (CERSES)

14h « **Enquête sur l'autonomie : quels critères dans la pratique ?** » Miguel Jean (CEC, CHU de Nantes), Gérard Dabouis (CEC, CHU de Nantes), Guillaume Durand (ESPE, CREN, CAPHI, CEC)

14H30 « **Autonomie et innovation technologique : le cas du cœur artificiel** » Philippe Bizouarn (CEC du CHU de Nantes, GNEDS, SPHERE)

15H00 Pause

15h20 : « **L'autonomie : de l'information au consentement** », Jacques Dubin (CHU d'Angers)

15h50 : « **Accouchement sous X et respect de l'autonomie** », Isabelle Derrendinger (Directrice de l'ESF au CHU de Nantes, CEC)

16h20 : « **Le consentement libre et éclairé, élément central d'un parcours de gestation pour autrui** », Dominique Mennesson (Président de l'association C. L. A. R. A.)

17H00 : discussion entre les intervenants autour d'un projet de recherche.

Soirée débat au lieu Unique à 20H30 (entrée libre) :

« La Gestation pour autrui est-elle une limite à ne pas franchir ? »

Discussion entre les philosophes Sylviane Agacinski et Bernard Baertschi, animée par Martin Legros, rédacteur en chef de *Philosophie Magazine*.

La gestation pour autrui est-elle une marchandisation intolérable des femmes, de leur corps ainsi que des enfants eux-mêmes, qui deviennent l'objet d'un échange ? La France condamne pénalement tout accord passé entre des personnes, même consentantes, qui consisterait à organiser et à programmer un tel «don» ou «abandon» d'un enfant à la naissance, quelles qu'en soient les raisons. D'autres pays ont fait le choix de légaliser et d'encadrer ces pratiques. La gestation pour autrui est-elle la limite ultime à ne pas franchir ?

Une soirée organisée par le lieu unique, la consultation d'éthique clinique du CHU de Nantes, l'Université de Nantes et l'association Philosophia

